



# CYCLE COMBINÉ DU RICANTU

## POINT D'AVANCEMENT



Conseil de l'Energie, de l'Air et du Climat de Corse  
30 janvier 2019

# Avancement du projet

- *Situation foncière*
- *Démarches d'autorisations administratives*
- *Démarches d'Appels d'offres*
- *Saisine de la CRE – Décision du Groupe EDF*
- *Planning*

# Acquisition foncière, libération et déconstruction

- L'intégralité du foncier du site est acquis.
- La déconstruction est réalisée au fil des libérations des sites
- Des conventions sont en cours pour autoriser l'implantation de canalisations (eau de mer)
- **Parcelle « Nau » :**
  - Parcelle libérée
  - Déconstruction achevée.
- **Parcelle « Rocca » :**
  - Libération en juin 2019
- **Parcelles SEI :**
  - Libération été 2019 (Acquisition foncière de 2 sites de relocalisation ; adaptation en cours)
- **Parcelle Poste HTB :**
  - Libération été 2019 (construction d'un bâtiment tertiaire en cours et modification technique sur le Vazzio)



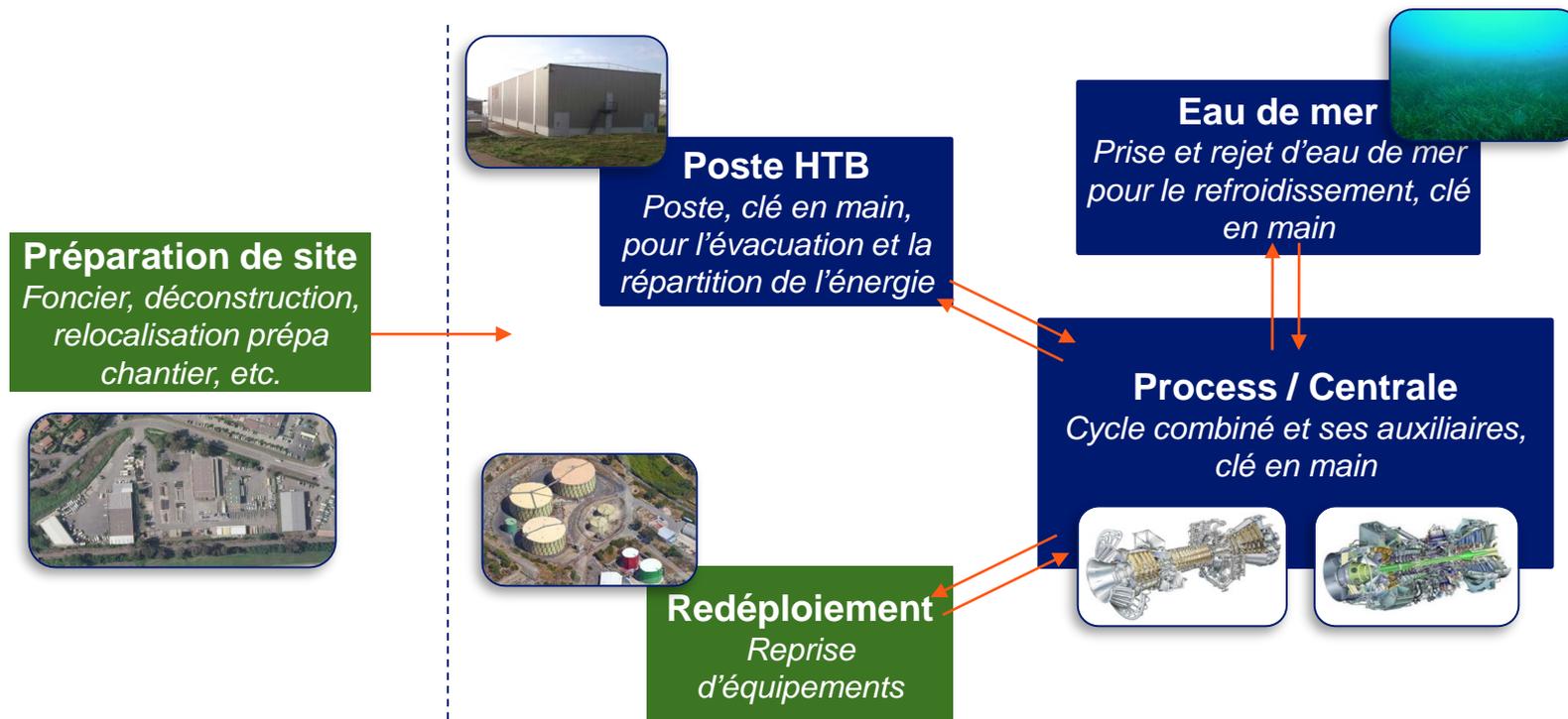
# Autorisations administratives (1/2)

- Autorisation ministérielle d'exploiter obtenue le 14 avril 2016  
(Arrêté ministériel)
  
- Déclaration de Projet d'Intérêt Général le 12 août 2016  
(Arrêté préfectoral)
  
- Modification du Plan Local d'Urbanisme le 28 novembre 2018  
(Délibération Conseil Municipal de la ville d'Ajaccio)
  
- Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale
  - Complétude le 29 décembre 2017
  - Avis de l'Autorité environnementale le 24 octobre 2018
  - Fin de l'instruction des services le 13 novembre 2018
  - Arrêté de mise en Enquête Publique le 20 novembre 2018
  - Enquête Publique en cours jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019

# Autorisations administratives (2/2)

- Dossier de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime
  - Enquête Publique Unique (avec Dossier d'Autorisation Environnementale)
- Dossier d'autorisation au titre des canalisations de transport
  - Dossier déposé le 2 octobre 2018 ; instruction en cours (non soumis à enquête publique)
- Permis de construire
  - Dossier déposé le 21 décembre 2018 ; instruction en cours (délai de 3 mois d'instruction)

# Démarches d'appels d'offres



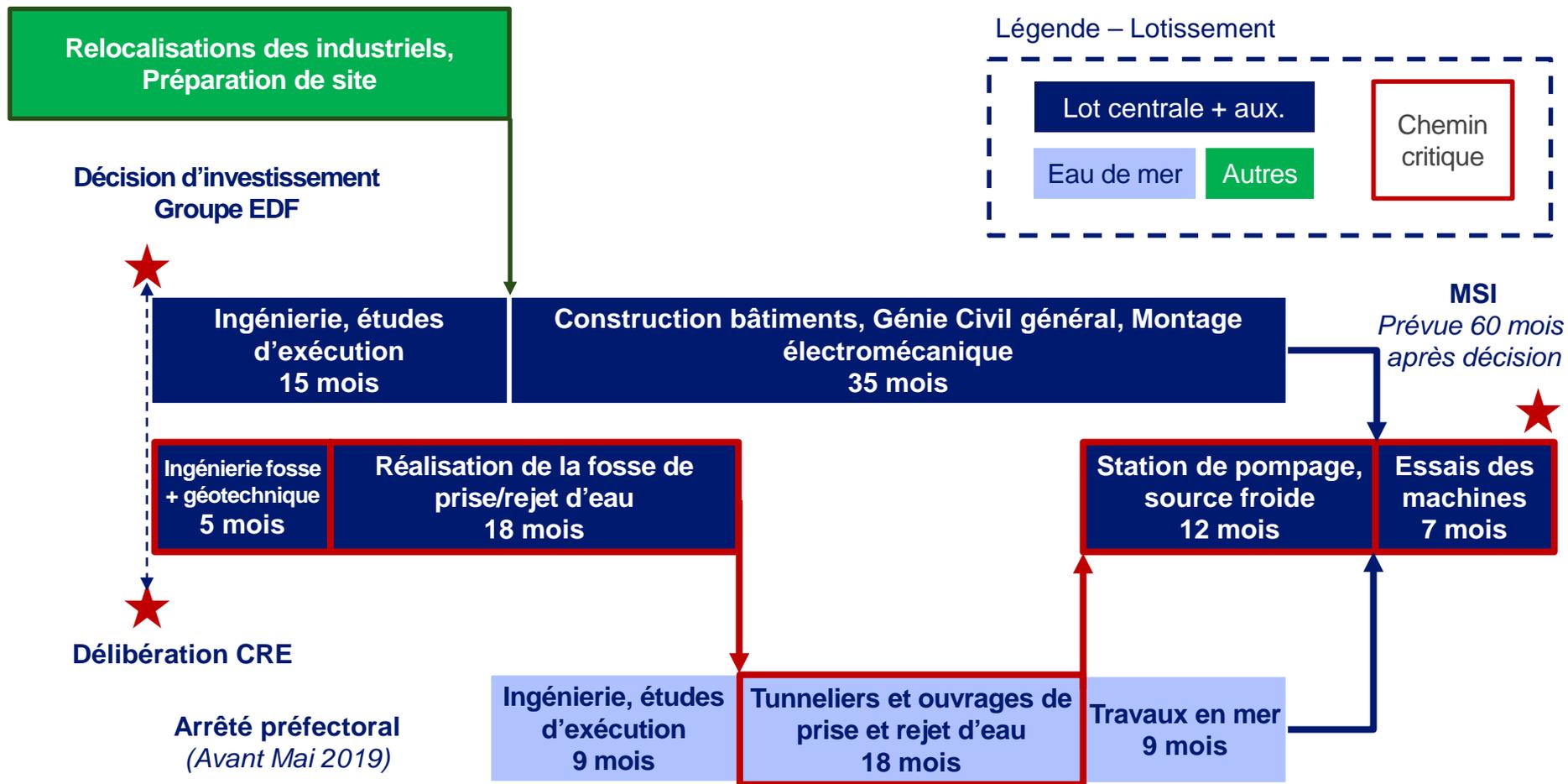
- Les 3 lots principaux CCG, Eau de mer et Poste sont prêts à être signés :
  - Appels d'offres lancés à partir de novembre 2016 ; offres finales reçues à partir de mai 2018
  - Recevabilité prononcée, en attente Décision Finale d'Investissement pour contractualiser (retour CRE et passage en Comité des Engagements du Groupe EDF)
- Le lot déconstruction est signé et engagé (déconstruction au fur et à mesure de la libération des parcelles)
- Le lot Redéploiement s'étudie et se réalise au fur et à mesure des besoins

# Saisine Commission de Régulation de l'Energie

## Décision finale du Groupe EDF

- Saisine de la CRE sur l'intégralité du projet le 18/10/2018
  - Une 1<sup>ère</sup> saisine (fin 2016) a permis d'engager l'achat du foncier et la déconstruction.
  - La saisine déposée en octobre 2018 couvre l'intégralité du projet.
  - La décision de la CRE conditionne la Décision Finale d'Investissement d'EDF
- Décision finale d'investissement du Groupe EDF
  - Suite à l'inscription du projet dans la PPE, le Groupe EDF a lancé le développement du projet, l'achat du foncier et les travaux engagés pour sa libération le 22 avril 2016.
  - Les études de détail, la construction et la mise en service sont prévues pour durer 60 mois.
  - Le « permitting » ne sera abouti qu'en mai 2019, avec l'arrêté préfectoral. La décision du Comité des Engagements du Groupe EDF se basera également sur les conclusions de l'enquête publique.

# Un planning de réalisation contraint



Approbation PPE par l'Assemblée de Corse le 29 octobre 2015  
Décret ministériel PPE le 18 décembre 2015

Autres lots: poste d'évacuation d'énergie, raccordement, approvisionnement combustible, réfection du parc à combustible, gestion des interfaces